

ANNEXE 25

Ville d'Ottignies - Louvain-la-Neuve

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme (PU/2021/0039).

Le terrain concerné est situé rue de Spangen 37 à 1341 Céroux-Mousty, et cadastré 02 A 464 K 7 et 464 L 8.

Le projet consiste en l'isolation des façades et de la toiture et la construction d'une extension, et doit être soumis aux mesures de publicité d'annonce de projet conformément à l'article D.IV.40 du CoDT du fait que le projet implique les écarts suivants au Règlement communal d'urbanisme devenu Guide communal d'urbanisme (aire 1.7) :

- **Implantation d'un volume «abri vélos» en zone de recul avant,**
- **Profondeur du volume secondaire > à 6 m' (8.79 m'),**
- **Toiture plate en extension latérale visible du domaine public,**
- **Deux emplacements de stationnement manquants pour répondre au programme demandé (habitation + cabinet professionnel) tenant compte de l'aménagement compensatoire d'une place de parking par 4 emplacements vélos.**

Suite aux mesures prises pour lutter contre l'épidémie de Covid-19, le dossier peut être consulté au Service urbanisme – Espace du Cœur de Ville 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**, pendant les heures d'accessibilité au public, **le lundi de 12 H 30 à 20 H 00 – du mardi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 00.**

Les rendez-vous doivent être pris au moins 24h à l'avance soit par téléphone au 010/43.62.70 soit par mail sur urbanisme@olln.be. **Ce rendez-vous, pour la consultation du dossier uniquement, sera confirmé par mail, par le service urbanisme :**

Du 09/06/2021 au 23/06/2021

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'architecte communale traitant la demande (010/43.62.70).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 09/06/2021 au 23/06/2021, à l'attention du Collège communal :

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Ottignies-Louvain-la-Neuve – avenue des Combattants 35 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve.
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@olln.be

Pour être recevables les courriers devront comporter **lisiblement les noms, domicile et signature.**

Ainsi fait à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 1 juin 2021.